



**Vendredi 11 octobre 2024 : les délégués RETM à Paris proposent  
UN NOUVEAU CAP POUR LE FUTUR ENERGETIQUE DE LA FRANCE**

Les délégués du Réseau Energies Terre & Mer se sont réunis vendredi à Paris.. Après des échanges avec M. Xavier MORENO, Président du CEREME, M. Bernard ACCOYER, ancien Président de l'Assemblée nationale et de M. Fabien BOUGLE, Vice-Président de la Fédération de l'Environnement durable, ils ont proposé leurs recommandations pour le Futur Energétique de la France.

Le projet de Loi de Finances pour l'année 2025, publié le 10 octobre, a entériné la faillite budgétaire des 20 dernières années en faveur du développement des Energies renouvelable électriques variables et non commandables (EnRi).

L'augmentation massive des Charges de service public de l'Energie (CSPE) doit s'amplifier dans les prochaines années. Elles continueront à payer les promoteurs de la différence entre le prix fixé par la Commission de régulation de l'Energie (CRE) et le prix de marché.

Depuis le printemps 2023, le prix de marché est structurellement bas, en raison de la surcapacité des EnRi installée en France et en Europe depuis 10 ans alors que la consommation a baissé parallèlement de 8%.

Ces énergies sont de plus inutiles puisque « *l'électricité française est décarbonée à 98% et qu'elle dispose d'une capacité excédentaire de 14 GW chaque jour (Luc Rémont, PDG EDF, Forum économique breton – 11 septembre 2024)* et dommageables pour le réseau de Transport d'Electricité (RTE) en raison de cette surcapacité et des risques d'instabilité liés à l'intermittence.

Face à cette situation, les délégués de RETM ont proposé les orientations suivantes :

*« Valorisons les ressources de la terre, Profitons des rayons du soleil, Récupérons la chaleur de l'air et de la terre, Sauvegardons l'eau et son énergie »*

Les résultats de leurs évaluations du potentiel des énergies thermiques renouvelables à l'horizon 2050 réalisées dans 40 départements français démontrent un potentiel d'au moins 500 à 600 TWh en décarbonant directement les usages de la chaleur et de la mobilité, sans passer par l'électricité.

Ils proposent les solutions locales suivantes:

- *géothermie de surface et pompes à chaleur, solaire thermique*
- *chaleur renouvelable, biomasse, biogaz et biocarburants,*
- *photovoltaïque en grande toiture en autoconsommation collective.*

Ces énergies ont représenté en 2021 une production nationale de 260 TWh soit près de 5 fois la production cumulée des énergies intermittentes (éolien, solaire au sol).

*Leur développement rééquilibrera la production des territoires, les réindustrialisera avec des emplois pérennes, favorisera l'autoconsommation, contribuera à la maîtrise du coût de l'électricité et à stopper le gaspillage de centaines de milliards d'Euros d'argent public.*